



Le Maire, Gérard
LEMONNIER

Le mot du maire

Voici un an, fin 2017, beaucoup d'espoir était attendu par les Français suite aux nombreuses élections de l'année. Déjà nous ressentons une impatience, une forte opposition aux réformes pourtant annoncées par avance et certainement nécessaires. La France est-elle réformable ?

Peut-on laisser croître indéfiniment le déficit (+ de 2 300 milliards d'euros) ? progresser l'insécurité ? Ne pas uniformiser les conditions de départ à la retraite ? Ne pas améliorer les résultats de la scolarité ? Ne pas améliorer les conditions d'accès aux soins, de l'environnement, etc ?

Beaucoup souhaitent les réformes mais bien souvent dans le domaine des autres mais pas dans le leur, en partant du principe que les acquis ne peuvent jamais être remis en cause.

Pourtant ceux qui reviennent d'un voyage à l'étranger sont heureux de revenir en France. Ils ont pu constater qu'ailleurs la retraite est à 65 ans, voire 67 ans ; chez nous à 62 ans. Que la durée hebdomadaire du travail est de 39 à 43 heures ; chez nous 35. Que les vacances sont plus longues chez nous et que dans la plupart du temps, les salaires sont nettement plus élevés que les 300 à 400 € / mois dans plusieurs pays !

De l'extérieur, nous sommes considérés comme des nantis. S'il est nécessaire de réduire les inégalités, pourrions nous toujours conserver nos acquis sans réformer, sachant que plus de la moitié des français ne paie pas d'impôt ?

Localement, à **JUVIGNÉ** nous ne manquons pas de projets mais tous ne pourrions se réaliser en 2019. La sagesse incite à faire selon ses moyens afin d'éviter le surendettement ou l'obligation d'avoir recours à l'augmentation des impôts locaux.

L'architecte, Monsieur COUDIÈRE, travaille actuellement à recenser tous les travaux à envisager, intérieurs et extérieurs sur l'église afin de pouvoir en estimer le montant et de programmer les travaux sur quelques années.

Pour la maison médicale (pôle santé satellite d'Ernée), le permis de construire vient d'être délivré et l'appel d'offre va être lancé par la Communauté de Communes. Les travaux pourront enfin débuter au premier semestre 2019.

Autre sujet de préoccupation : le devenir du « Relais des Voyageurs » en procédure de liquidation judiciaire. Situation particulière et très complexe. Nous pensons qu'il est souhaitable de disposer d'un restaurant à JUVIGNÉ et prendrons le temps d'étudier différentes situations. Comme toujours, certains penseront que ce n'est pas du rôle de la commune d'investir en cas de carence d'initiative privée mais nous pensons qu'il est nécessaire de maintenir des commerces pour l'attractivité de la commune. Qu'en serait-il du commerce local aujourd'hui si la commune n'avait pas investi, en son temps, dans la supérette « CocciMarket » ou dans « la station essence bar et Relai poste » ?

Tous nos commerces sont indispensables ; les avoir c'est bien, mais pour les conserver s'y rendre régulièrement, c'est encore mieux...

D'un point de vue environnemental, JUVIGNÉ a reçu la visite du jury national le 22 juillet lequel a **confirmé la commune « 4 fleurs »** dans sa séance du 24 octobre à PARIS. **BRAVO et MERCI à tous ceux qui contribuent à cette distinction la plus haute.**

La borne de rechargement pour véhicules est en fonctionnement, place de la Mairie. Renseignez-vous sur ce type d'énergie respectueux de l'environnement d'autant que moins d'une commune sur quatre en bénéficie dans le département.

Joël, Alain, Jacky, trois employés des services techniques, sont partis à la retraite. Pour l'instant deux sont déjà recrutés : Jérôme et Aurélie. Bonne retraite pour les uns et bienvenue aux autres.

Je félicite tous ceux qui participent à la mise en place des illuminations et des décors annonçant les fêtes de Noël et du nouvel an : employés communaux, particuliers, bénévoles...

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour 2019.

Le Conseil municipal vous invite à la cérémonie des vœux à la salle des fêtes **le samedi 5 janvier 2019** à 10 heures ainsi qu'au vin d'honneur. C'est ouvert à tous, même sans invitation nominative, alors n'hésitez pas.

Gérard LEMONNIER

Directeur de publication : Gérard LEMONNIER

Comité de rédaction : Gérard LEMONNIER, Michèle GILLES, Jean-Luc CIVET, Viviane JACOB, Régis FORVEILLE, Mickaël BUCHARD, Philippe GENOUEL, Rachel MONCEAU

Impression : Imprim'Ernée

Coordonnées de la mairie :

1 place de la mairie

53380 Juvigné

Tel : 02-43-68-51-54

Courriel :

mairiejuvigne@wanadoo.fr

Site Internet :

www.juvigne.fr

Facebook :

[Vivre à Juvigné](#)

A LA UNE

Pages 2 à 5

VOIRIE et URBANISME

Page 5

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Pages 6-7

BÂTIMENTS

Pages 8-9

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Pages 9 à 12

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Pages 12-13

CONSEIL MUNICIPAL

Pages 13 à 15

COMMUNAUTÉ de COMMUNES et SYNDICATS

Pages 15-16

LES BREVES

Pages 16 à 18

Centenaire de l'armistice

Le centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 a réuni élu(e)s, anciens combattants, pompiers mais aussi les enfants de l'école associés à cette cérémonie du souvenir. En effet, une quinzaine d'entre-eux ont lu les noms des **136 Juvignéens morts au combat** lors de la première guerre mondiale. Ce qui représentait à l'époque 8% de la population masculine et 25% de la génération des 20-40 ans.

A l'issue de la cérémonie au Monument aux Morts, M. le Maire a donné lecture du message du Président de la République. 136 roses en mémoire de ces 136 Juvignéens ont été ensuite déposées devant le Monument aux Morts. Par ailleurs, comme dans toutes les communes de France, les cloches ont sonné à 11 heures précises pendant 11 minutes. L'exposition sur la première guerre mondiale, préparée conjointement par la municipalité et les anciens combattants, a rencontré beaucoup d'intérêt de la part des habitants.

Les élèves de l'école élémentaire de Juvigné sont ensuite venus le lundi 12 novembre découvrir l'exposition avec leurs enseignantes.



Salon des collectionneurs

Pour la 10^{ème} édition, la municipalité a accueilli 28 exposants venus des quatre coins de la France. Ainsi, 530 visiteurs ont eu l'occasion d'échanger autour de précieux trésors du passé. Le miracle de la collection est de faire gagner en valeur ce que les objets gagnent en utilité. Parmi les exposant(e)s, 4 Juvignéen(ne)s étaient présent(e)s : Yves COUPÉ avec son incroyable collection de cartes postales anciennes de Juvigné qui témoigne du passé - Martine BLOT artiste amateur qui manie l'argile à la perfection et qui nous a présenté un très beau village enchanté - Yves BUSSON artiste autodidacte amateur ébéniste sur bois qui a réalisé plus de 300 sculptures et Antoine BLANCHET qui a également réalisé un très bel avion sculpté d'une largeur d'un mètre.

La municipalité tient à remercier les différents partenaires : les super U d'Ernée et du Bourgneuf, LM Fleurs à Ernée, le Carrefour Market, le jardin des Renaudies et la caisse locale Groupama « Les Collines ». Elle remercie également l'ensemble des familles d'accueil qui ont hébergé des exposants et tout particulièrement Michèle GILLES, Evelyne MOREAU et Jenny DEW qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation.

Départ en retraite d'Alain Ligneul

Alain LIGNEUL, adjoint technique de 1^{ère} classe au service voirie, a accompli son dernier jour de travail le 28 septembre. A 60 ans, après 38 ans et 9 mois au sein des services communaux, Alain a fait valoir ses droits à la retraite. Il a débuté sa vie professionnelle à 16 ans en juin 1974 comme ouvrier peintre chez Michel Garry au Bourgneuf-la-Forêt. Un an plus tard, il était recruté par Maurice Lambert à Juvigné comme maçon dans un premier temps avant d'utiliser le tracto-pelle. Alain a ensuite intégré le service voirie de la commune le 1^{er} janvier 1980.



Très compétent, Alain Ligneul connaissait les besoins en matériaux pour les travaux annuels de rechargement de voirie. Il avait l'esprit d'équipe, faisait preuve d'initiatives et était un élément particulièrement fédérateur auprès de ses collègues. Natif de la commune, il a également consacré beaucoup de son temps à la vie communale, notamment avec 30 ans passés chez les sapeurs pompiers. Désormais, c'est à son épouse Nadège, ses 5 enfants et 6 petits-enfants qu'il va se consacrer. En reconnaissance de son travail, Alain a reçu des mains de M. le Maire la médaille de la commune. Nous lui souhaitons une très belle retraite bien méritée.

40 ans de l'entreprise BLIN Bernard

2018 restera une date importante pour Bernard et Nicole Blin et leur plus jeune fils, Frédéric, puisqu'elle marque les 40 ans d'existence de l'entreprise familiale créée le 15 février 1978. En effet, après avoir effectué son apprentissage en 1967 à Chailland, Bernard a été salarié jusqu'en 1978 en mécanique agricole après quelques années en mécanique auto. Marié en 1976 avec Nicole, Bernard décide, à tout juste 24 ans, de sauter le pas et de créer sa propre entreprise de « Mécanique agricole : vente et réparation de tracteurs, matériel agricole et motoculture ».

Aujourd'hui, l'entreprise compte un salarié à temps complet avec Sébastien, de formation machinisme, ainsi que leur fils Frédéric qui, à 30 ans, est co-gérant de l'entreprise depuis déjà 6 ans.

Leur périmètre d'intervention s'est considérablement élargi par rapport aux débuts. Car l'entreprise réalise également des dépannages et entretien à domicile avec leur camion atelier. Outre le matériel agricole, la SARL offre également des prestations de services tracto-pelle avec chauffeur, location d'appointeuse de pieux, de règle vibrante ainsi que de fendeuse de bûches sur tracteur.

Beaucoup de chemin parcouru en 40 ans donc avec en plus, une relève assurée !
Contact : SARL BLIN Bernard, les 4 Vents route de St Hilaire du Maine, tél : 02/43/02/65/40.



Inauguration de la borne électrique

La borne de recharge pour véhicules électriques installée sur le parking devant le bar station-service « Place de la Mairie » est opérationnelle et a été inaugurée le mardi 30 octobre 2018 par David BESNEUX, vice-président de Territoire d'Énergie Mayenne. Désormais, le département compte 48 bornes dont 7 à charge rapide pour lesquelles le temps de charge est de 20 minutes au lieu de 5 h pour les autres. L'une de ces dernières est installée à Ernée. En effet, Territoire d'Énergie Mayenne qui a financé ces installations et bénéficié d'un subventionnement de l'Ademe à hauteur de 50% vise plutôt l'appoint que la recharge complète. Le but est, en effet d'obtenir un maillage départemental afin de soutenir l'achat d'un véhicule électrique.



Il est important qu'un usager puisse savoir qu'il peut procéder au rechargement sur le territoire sans tomber en panne. La borne qui vient d'être inaugurée permet la recharge simultanée de deux véhicules. Les usagers ont deux possibilités soit par abonnement en se munissant d'un badge sur le site internet www.alizecharge.com, soit en utilisant son smartphone via l'application Alizé en flashant le QR Code présent sur le côté de la borne. Il suffit ensuite de suivre les indications mentionnées sur la borne. Attention cependant, le plafond étant fixé à 11 €, il ne faut pas oublier de débrancher le véhicule quand cette somme est atteinte sinon le décompte continue.

Spectacle « Minuscule »

Axel Mandagot, programmateur de la saison culturelle de la 3'E, a choisi **le corps** comme fil rouge de cette 10^e saison. Ainsi, Juvigné a accueilli le spectacle « Minuscule » chorégraphié par Christophe Garcia, ses danseurs et les musiciens de l'Orchestre National des Pays de la Loire. Le temps du spectacle, les 60 personnes du public auront profité d'une parenthèse de délicatesse et de volupté. L'EHPAD de JUVIGNE et particulièrement les élèves de l'école qui ont participé aux ateliers danse (en dehors du spectacle), se rappelleront longtemps des chorégraphies apprises, mais surtout des moments d'échanges et de partage entre générations.



Repas du CCAS

Le traditionnel repas offert aux habitants de Juvigné, à partir de 70 ans, a connu un grand succès cette année puisque **154 personnes** se sont inscrites contre de 110 à 120 les années passées. Parmi elles, les nonagénaires présents, soit 9 femmes et 3 hommes, ont été mis(es) à l'honneur et ont reçu un bouquet de fleurs. La doyenne, Marie BOUVIER, originaire de la Chapelle-Janson où elle a vu le jour le 14 Juillet 1921, réside à l'EHPAD de Juvigné. En effet, ce rendez-vous annuel permet de réunir des résidents de l'EHPAD avec les autres Juvignéens. De plus, les enfants de l'école participent également puisqu'ils ont réalisé toutes les décorations de tables dans le cadre des TAP. Toutes et tous ont fait honneur au repas préparé par le restaurant l'Alica du Bourgneuf-la-Forêt, servi par le maire, les adjoint(e)s, les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Marie-Annick THÉREAU, présidente du club des aînés de Juvigné.

VOIRIE et URBANISME

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Civet

Les membres de la commission :



M. Forveille



M. Tarlevé



M. Bouvier



M. Pigeon



M. Buchard

M. Forveille / M. Tarlevé / M. Bouvier / M. Pigeon / M. Buchard

Voirie

Après avoir fait une pause des travaux en campagne (du fait des lourds investissements dans le centre bourg), l'année 2018 a été une année où les travaux de voirie ont été importants :

- La traversée des Pelleries, du Pont de Poirier et la Blandinière en enduit soit un total de 17.600m² pour un coût de 31.380 € 62.
- Reprofilage des différents chemins : Liardais, Saint Laurent, Les Gaumeries, la Haute Douaitée et la traversée du Pas de Pierre à la rue du Jeu de Paume soit environ 10.000m² pour une somme de 55.578 € 85.
- Les abords de la station des Buttes ont été reprofilés en enrobé afin qu'ils soient plus agréables et propres en période de mauvais temps. Le coût est de 5.770 €.
- L'entretien courant (PAT) a été effectué sur plusieurs jours pour 12.600 €.
- Les trottoirs rue du Chemin Vert, rue du Domaine et une partie de la route du bourg ont été rénovés soit 2.200m² pour un coût de 20.074 €. Les trottoirs ont également été aménagés avec la mise en place de bateaux pour faciliter les déplacements des usagers.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Séché et dans de bonnes conditions.

La saison d'élagage se termine et tout s'est bien déroulé. Jacky a arrêté sa carrière professionnelle pour faire valoir ses droits à la retraite. Aurélie le remplace et effectue du bon travail. Merci à Jacky pour son professionnalisme et toutes ces années effectuées au service de la collectivité.

Les pratiques agricoles évoluent constamment. Les haies et maintenant les clôtures disparaissent régulièrement autour des champs pour cultiver les terres. Il est demandé aux agriculteurs riverains des chemins et voies communales de respecter les limites communales lors des différents travaux afin de ne pas obstruer les fossés.

Lotissement

Dans le lotissement des Rochers de nombreuses parcelles restent disponibles. Toutes les personnes intéressées doivent contacter la Mairie au 02.43.68.51.54

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Le Maire et l'adjointe déléguée :

Les membres de la commission :



M. Lemonnier



Mme Jacob



Mme Gilles



M. Genouel



Mme Guillopé



Mme Monceau



M. Pigeon



Mme Bigot



M. Buchard

(plan d'eau)

Cérémonie de remise des prix du fleurissement

La traditionnelle cérémonie de remise des prix du fleurissement est un moment privilégié et convivial puisqu'elle permet de saluer les efforts de chacun d'entre vous dans ce domaine. Pour preuve de cet engagement individuel, près de 170 habitations ont été visitées par le jury communal dont la remise des prix aura lieu **le vendredi 12 avril 2019** à 18h30 à la salle des fêtes.

Plan d'eau Saint-Martin

La vente des cartes de pêche a augmenté de 22 % en 2018. Pour la saison 2019, le plan d'eau St Martin sera **ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre 2019**. La pêche est strictement interdite avant 7 heures et après 20 heures. Pour rappel, les cartes sont en vente auprès du garde pêche **Michel CHESNAIS et au café du village fleuri**.

La pêche au vif (carnassiers) sera désormais possible tous les jours pendant la période d'ouverture (sauf les 25 et 26 mai 2019). Règlement disponible sur demande à la Mairie.

Tarifs :

Enfant (jusqu'à 10 ans)	1 € 50	5 truites maximum
Pour 1 gaule	4 €	5 truites
Pour 2 gaules	6 €	8 truites
Pour 3 gaules	7 €	10 truites

NOUVEAUTÉ : Un vélo fitness d'extérieur sera installé au plan d'eau au début du printemps par les services techniques pour les personnes souhaitant faire un travail cardio vasculaire complet ou simplement en loisirs.

Déchetterie

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	Heures d'ouverture
Vendredi	4	1	1	5 - 19	3 - 17	9 H 45 – 11 H 45
Samedi	5	2	2	6	4	9 H 00 – 12 H 00
Lundi	7	4	4	8	6 - 20	13 H 45 – 16 H 45
Mardi				23		13H 45 – 16 H 45

Jury National de fleurissement

Lors de la séance plénière du mercredi 24 octobre 2018, c'est avec joie que nous avons appris que notre commune était confirmée « 4 fleurs » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Le label qualité de vie est une fierté pour Juvigné car il contribue à promouvoir l'image et l'attractivité de notre village. Le label prend en compte les enjeux environnementaux et économiques liés à la gestion de l'aménagement des espaces paysagers mais aussi publics.



L'aménagement du centre bourg réalisé en 2017 a donné entière satisfaction au jury qui a été très sensible à la stratégie d'aménagement et aux modes de gestion des différents espaces.

Ils ont souligné l'importance des actions pédagogiques menées par la municipalité et l'équipe des TAP et félicitent tout particulièrement les bénévoles du fleurissement et les habitants pour leur implication qui crée une dynamique globale.



BÂTIMENTS

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



M. Civet



M. Bouvier



M. Buchard

Église

Des travaux importants étant nécessaires pour maintenir en fonctionnement le bâtiment de l'église qui est propriété de la municipalité, le Conseil municipal a confié à un bureau d'architecte, spécialisé dans le bâti ancien, une étude diagnostique pour une restauration générale.

Cette étude prévoit une prise de relevé des dimensions et la réalisation d'un historique du bâtiment. Un état sanitaire sera alors effectué. Un projet de restauration avec un chiffrage et un phasage des travaux sera alors proposé afin de connaître les priorités et cela en corrélation avec les capacités financières de la municipalité pour réaliser ces travaux. Les résultats de cette étude seront connus au début de l'année 2019.

Un budget d'environ 24 000 euros est consacré à cette étude.

Atelier communal

Le Conseil municipal a décidé de mettre en œuvre certains travaux sur les bâtiments des services techniques de la municipalité.

Ainsi, l'atelier communal a vu la façade restaurée avec un nouveau bardage et une nouvelle porte. Une fenêtre latérale a été changée et l'enduit sur un côté du bâtiment a été réalisé. Un panneau « Atelier communal » a également été posé sur la façade.

De plus, une partie du hangar, situé à l'arrière de l'atelier communal, est désormais fermée par deux portes et un nouveau bardage afin de sécuriser et protéger du matériel.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Tual, Coupé et Style et Métal, ainsi que par les agents municipaux. Un budget de plus de 20 000 euros y a été consacré.



Stade des Rochers

Une rénovation de la partie basse de la tribune a été réalisée afin de garantir la sécurité à chaque spectateur. L'entreprise Tual s'est chargée des travaux.

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Gilles

Les membres de la commission :



Mme Jacob / Mme Bigot / Mme Monceau

ADMR

L'engagement des bénévoles comme des professionnels au quotidien assure l'écoute, l'entraide, les relations de proximité, la convivialité et le respect de la personne. N'hésitez pas à contacter notre secrétaire Mme Charlène Garnier au local de la Maison des services ou Jocelyne Chesnais et Catherine Buffet. Nous vous proposons des services pour tous (en pleine santé, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en période de convalescence). Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières aux horaires adaptables. Des aides financières sont possibles. Nous vous accompagnons dans les démarches administratives.

Quelques événements au cours de cette année 2018 :

Le départ en pré-retraite de Danielle Bouhours que ses collègues ont souhaité accompagner et remercier ainsi que le Conseil d'administration. Nos après-midi chants ont repris et nous avons profité de l'excellente prestation des « Huguette the power » pour le proposer à nos adhérents. Ils ont à leur tour pousser la chansonnette avant de prendre un goûter offert par l'association. Avant de terminer l'année, nous proposerons comme l'an dernier un après-midi pour préparer des décorations pour Noël.

Secrétariat ou Permanence : Tel: 02 43 02 43 07 et e-mail: juvigne.admr@orange.fr

Lundi : 8h30 – 11h45 / Mardi : 14h15 – 17h15 / Mercredi : 08h45 – 11h45 / Jeudi : 10h -12h et 13h30 – 16h45.

Sapeurs pompiers

Le Centre de secours de Juvigné recherche des personnes (hommes et femmes) motivées et disponibles pour assurer le renouvellement des effectifs et pérenniser le centre. Il faut être âgé au minimum de 16 ans et suivre les formations obligatoires. **Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jean-Luc CIVET au 02.43.68.55.59**

Amicale et clique des Sapeurs Pompiers

L'amicale et la clique des sapeurs-pompiers n'ont pas pu organiser la traditionnelle soirée de juillet. En 2019, nous envisageons de changer cette date et pourquoi pas un dimanche midi pour éviter les nombreuses manifestations organisées en même temps dans les villages voisins. Celle-ci sera communiquée en janvier prochain. En cette période de fin d'année, l'ensemble des sapeurs et amicalistes s'associent pour remercier les habitants de la commune pour l'accueil qui leur est réservé lors des tournées de calendriers. **Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et bonne année 2019.**

Familles rurales

PROJET ACTIVITÉ « COUTURE »

C'est une nouvelle activité que nous souhaitons mettre à votre disposition afin de confectionner des sacs, chouchous et autres objets en tissu. En fonction de la demande, il pourra également être fait un groupe pour la réalisation ou l'apprentissage d'ourlets et couture. Par groupes de 5 à 6 personnes maximum. Séance de 1h30 à 2h00. Les horaires ne sont pas encore définis. Il vous sera demandé d'apporter votre machine à coudre.

Si vous êtes intéressés par cette activité, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec Sonia Bélier pour plus de renseignement et éventuellement vous pré inscrire. L'activité n'aura lieu que si le nombre d'inscrits le permet.

Renseignement auprès de Sonia BELIER 06.28.62.43.03

YOGA

Les cours de Yoga (hatha yoga, yoga nidra et do-in) ont débuté en septembre dernier. Ils sont donnés par Sylvie CHARDIN, enseignante de YOGA diplômée de l'Ecole Van Lysebeth à Paris depuis 2009. Elle enseigne depuis 2004 et pratique depuis 1980. Les cours ont lieu de 18h15 à 19h45 ou de 20h à 21h30 les jeudis.

Renseignements auprès de Laëtitia PINCON 06.63.35.22.17



ART FLORAL

1 fois/mois de 20h15 à 21h30 à la Maison des associations, pour adolescents et adultes. En début de saison, un dossier est remis à chaque participant. Il indique les dates de chaque cours, la photo de la composition, les détails des matériaux et fleurs qu'il faut apporter (l'animatrice peut fournir mais avec un supplément).

Renseignements auprès de Thérèse TANDE 02.43.68.55.38

RELOOKING DE PETITS MEUBLES

(guéridon, chaise...), stage sur 2 cours de 4 heures. *Renseignements auprès de Martine DESHAYES 06.23.74.74.29*

SCRAPBOOKING

Technique pour mettre en valeur vos photos de familles ou autres dans un album. 1 atelier tous les 2 ou 3 mois à la Maison des associations. *Renseignement auprès d'Aurélié DESHAYES 06.26.27.72.35*

CUISINE : Recettes simples et peu coûteuses 1 fois/mois à la Maison des associations pour adolescents et adultes.

Renseignement auprès de Sylvie LEROUGE 06.14.20.40.46

BOURSE AU PLANTES

Notre 3ème bourse aux plantes aura lieu à Juvigné **le dimanche 28 Avril 2019**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre et/ou apporter vos idées :

Adresse mail de Familles Rurales : famillesrurales53380@gmail.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Une nouvelle directrice, Pauline GARRY, prend la succession de Nelly. Pauline a pris ses fonctions de directrice le 12 novembre dernier. Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à contacter l'Espace Périscolaire des Lilas :

02.43.68.54.87 - accueildeloisirs.juvigne@orange.fr

Générations Mouvement

Le club Génération

Mouvement vous invite à son assemblée générale qui aura lieu **le jeudi 17 janvier 2019** à la salle des fêtes de Juvigné, à partir de 13h30, suivie de la galette des rois et du pot de l'amitié.

Prix de l'adhésion : 25 €. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus, nous comptons sur vous. N'hésitez pas à contacter Marie-Annick THÉREAU au 02.43.68.21.55

ACPG - CATM

L'association C.A.T.M cherche des sympathisants, des soldats de France ou des jeunes patriotes pour porter le drapeau ou des gerbes lors des différentes cérémonies. Vous serez les bienvenus ! L'armistice Algérie-Tunisie-Maroc aura lieu **le samedi 1^{er} décembre 2018** à 17h00, jour de la Sainte Barbe. N'hésitez pas à contacter Joseph BLIN au 02.43.68.50.83.

Les Amis de Chocianòw

Comme tous les 4 ans en Pologne, le renouvellement du Conseil municipal et du maire a eu lieu début novembre. Monsieur Francis SKIBICKI, Maire et sympathisant du jumelage ne se représentant pas, nous avons quelques inquiétudes quant au nouveau maire. Plusieurs candidats en lice n'étaient pas forcément très favorables à notre jumelage. Heureusement, le candidat qui portait le plus d'intérêt à notre jumelage a été élu avec 62 % des voix. Nous avons maintenant hâte de rencontrer ce nouveau Conseil municipal pour intensifier nos relations. Vous pouvez d'ores et déjà réserver notre après-midi cabaret du **3 mars prochain**. Le spectacle prévu promet d'être excellent comme à l'habitude. Réservez dès maintenant cette date.

Pour tout contact et/ou pour adhérer à l'association, n'hésitez pas à joindre M. Roland PLANCHAIS au 06-74-97-91-07. **Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.**

Cyclo-Club

Lors de leur assemblée générale, les 53 adhérents du Cyclo club de Juvigné ont, d'ores et déjà, fixé le programme des manifestations 2019. Ainsi, les sorties hebdomadaires vélo route et VTT reprendront le dimanche 24 février à 9 h 30 du local. Le club travaille sur de nouveaux circuits pour les 2 premiers groupes afin de changer un peu tandis que ceux du 3^{ème} groupe seront reconduits. Une soirée théâtre sera organisée le 26 Janvier à la salle des fêtes de Juvigné. Il s'agira d'une pièce comique avec entrée à 8 € et gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans. Puis le 1^{er} juin, sortie dans les Alpes Mancelles. Le 8 juin, le club a été sollicité par le Comité des fêtes de la Croixille pour servir le café-brioche au départ de l'étape des Boucles de la Mayenne. Une douzaine d'adhérents seront donc sur place. Le 22 juin, les cyclos participeront à la Georges Groussard avec un nouveau circuit. Les 24 et 25 août, ce sera les 24h vélo du Mans, pour lesquelles actuellement 2 équipes de 6 et une solo sont engagées. Par ailleurs, les sorties du mercredi soir, à partir du mois de mai sont reconduites ainsi que celles avec les jeunes. L'organisation de sorties longues de 150 à 180 km est en projet. Toutefois, les 3h VTT qui avaient lieu à Pâques, vont être remplacées par une randonnée VTT et pédestre, ouverte à tous, qui aura lieu le dimanche 20 Octobre. En effet, les 3h VTT étaient perçues plutôt comme une compétition, du coup il n'y a eu que 80 inscrits cette année. Cette nouvelle randonnée s'adressera donc à un public familial beaucoup plus large avec des circuits VTT et pédestres de différentes longueurs qui restent à déterminer, mais qui partiront du Bois de Châtenay. Enfin, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 15 Novembre. Le tiers sortant a été réélu avec deux nouveaux entrants dans le bureau, à savoir Florent Bouhour et Corentin Bruno qui remplacent Claude Lepoder et Christophe Monceau. Autre projet pour 2019 avec l'acquisition de nouvelles tenues pour laquelle sont recherchés de nouveaux sponsors. Enfin, les cotisations ne changeront pas et resteront fixées à 25€ pour les hommes et 20€ pour les femmes.



Médiathèque

Le réseau lecture est composé de 11 bibliothèques et 3 médiathèques réparties sur le territoire de la Communauté de communes de l'Ernée.

Cela vous permet de bénéficier gratuitement accès à de nombreux livres, revues, CD, DVD grâce au système de réservation en ligne. En effet, une navette hebdomadaire effectue l'acheminement de vos réservations chaque jeudi. La bibliothèque départementale de la Mayenne vous propose également une offre numérique accessible depuis votre bibliothèque, votre domicile ou tout accès à Internet et sur tout support mobile (tablette, liseuse, smartphone...) Des livres, de la presse (20.000 magazines), du cinéma, des ressources pour la jeunesse... Il suffit de vous inscrire sur le site www.bdm.lamayenne.fr et de cliquer sur l'onglet « Médiathèque numérique ». Choisissez ensuite la ressource qui vous intéresse.

Heures d'ouverture : - le mardi de 16h à 18h – le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h – le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. **Inscriptions et prêts gratuits.**

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



Mme Gilles / Mme Bigot / Mme Guillopé

Accueil de loisirs et TAP

L'association Familles rurales a recruté une nouvelle directrice pour l'Accueil de loisirs en la personne de Pauline Garry. Pauline sera également mise à disposition de la mairie pour la coordination des Temps d'activités périscolaires (TAP) et de la garderie. Les familles pourront contacter Pauline au 02.43.68.54.87 ou par mail à accueildeloisirs.juvigne@orange.fr

L'Accueil de loisirs sera ouvert en 2019 :

- la 2ème semaine des vacances de février (du 18 au 22 février 2019)
- la 2ème semaine des vacances de Pâques (du 15 au 19 avril 2019)
- pour les vacances d'été du 8 juillet au 2 août et du 26 août au 30 août 2019
- la 1ère semaine des vacances de la Toussaint (du 21 au 25 octobre 2019)



École

Participation des élèves de Juvigné au cross du collège René Cassin d'Ernée

Les CM1-CM2 ont réalisé une très belle performance pour leur première participation au cross du collège ! Tout au long des mois de septembre et octobre, les élèves de la classe de CM1-CM2 se sont entraînés au stade des Rochers sur la course longue d'endurance : au terme des séances, il fallait courir 20 minutes sans s'arrêter ! Parallèlement, ayant été invités par le collège René Cassin à participer à leur cross le 18 octobre, les élèves se sont entraînés sur quelques séances à courir vite sur une distance donnée.



Le jeudi 18 octobre, toute la classe, accompagnée de leur enseignante Mme Clémence ROUY et de 3 parents, s'est retrouvée aux Bizeuls pour le cross. Le temps était magnifique, le site très agréable et les concurrents nombreux ! Loin d'être impressionnés, les élèves de JUVIGNÉ ont tout donné : dans la catégorie des CM2, sur 31 filles, 2 élèves de JUVIGNÉ, Inès RÉAUTÉ et Alana PRUDENCE ont raflé respectivement l'or et l'argent. Chez les garçons, sur 34 coureurs, JUVIGNÉ s'est attribué l'argent avec Ethan BEAUSSIER et le bronze avec Etan ALIGON. Bravo à eux pour ces belles performances individuelles. De plus, l'ensemble des élèves ayant bien couru, la classe a obtenu la coupe du classement par classe.

CONSEIL MUNICIPAL

4 septembre 2018

9 présents et 4 absents : Mme Bigot et Mrs Civet, Tarlevé et Genouel

Placement sous régime forestier du Bois de Châtenay

Les collectivités territoriales ont l'obligation d'appliquer le régime forestier dès lors qu'elles sont propriétaires de plus de 10 hectares. Il s'avère que les bois et forêts des collectivités doivent être gérés par l'ONF (Office National des Forêts). Ainsi, la commune de Juvigné est propriétaire d'un espace boisé d'une contenance de 24ha 70a et 60ca et constitué des parcelles cadastrales suivantes :

Commune	section	N° de parcelle	Contenance
Juvigné	YZ	51	02. 52. 10 ha
Juvigné	YZ	53	22. 19. 50 ha

L'Office National des Forêts est le partenaire obligé de la collectivité pour un certain nombre de prestations :

- **surveillance de la forêt** (prévention et constatation des infractions, expertise des maladies et dommages naturels),
- **élaboration de l'aménagement de la forêt**, document de planification intégrant un plan de gestion
- **gestion des coupes** (désignation, commercialisation, surveillance des exploitations),
- **propositions en application de l'aménagement** (mesures à prendre, programmes annuel des travaux d'entretien courant et de travaux d'équipement),
- **contrôle de la conformité de tous travaux ou projets avec le régime forestier.**

Le coût pour la collectivité de l'ensemble de ces prestations est forfaitaire et égal à 12 % du montant des recettes de toutes natures issues du domaine relevant du régime forestier, s'ajoutant à une contribution de 2€/ha/an dès lors qu'un aménagement forestier validé sera en vigueur.

Le Conseil municipal décide de solliciter l'application du régime forestier pour les parcelles susnommées donc elle est propriétaire.

Église : mission étude diagnostic à la restauration générale

Monsieur le Maire expose que, suite à la réunion de conseil du 5 Juin dernier et à sa visite sur place, Monsieur Stanislas COUDIERE, architecte du patrimoine de St Malo, a fait parvenir une étude chiffrée ainsi qu'un planning. La proposition d'étude s'élève à 19.500 € H.T. et 23.400 € TTC.

Le Conseil municipal décide de lancer une étude diagnostic à la restauration générale de l'église et autorise le maire à lancer toute démarche administrative nécessaire à la réalisation de cette étude.

Service commun instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol : avenant N°1

Le Conseil communautaire a approuvé la création d'un service commun « urbanisme-application du droit des sols » qui sera en charge, pour le compte des communes, d'effectuer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Ce service fonctionne depuis le 1^{er} Juillet 2015. Les effets de cette mise en commun sont réglés par une convention qui définit les modalités de fonctionnement du service. Cette convention a fait l'objet, après validation par le Conseil Communautaire, d'une approbation par les conseils municipaux qui souhaitent adhérer au service commun. La Communauté de communes de l'Ernée, pour donner suite à des ajustements de pratique et de relations avec les communes depuis la mise en place du service, propose de modifier certains articles de cette convention, notamment sur la répartition des missions entre les communes et la Communauté de communes. Cette convention sera modifiée par la voie de l'avenant N°1.

Le conseil municipal valide le projet de l'avenant n°1 de la convention du service commun « instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol » entre la Communauté de communes et les communes adhérentes.

9 octobre 2018

11 présents et 2 absents : Mrs Tarlevé et Pigeon

Primes de fin d'année 2018

Fixation du montant total maximal de la prime brute de fin d'année 2018 à 14.000 € (primes nettes plus cotisations ouvrières et patronales) qui sera, ensuite, répartie entre les agents titulaires et stagiaires à temps complet ou incomplet, proportionnellement au temps de travail et présents dans l'effectif au 1er janvier de l'année en cours.

Dématérialisation des marchés publics : adhésion au service mutualisé de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, depuis le 1^{er} octobre 2018, les collectivités ont l'obligation de proposer une plateforme de dématérialisation de leurs consultations dont le montant est supérieur à 25.000 €. Depuis cette date, la réponse par voie dématérialisée est devenue la norme et les échanges dans le cadre d'une consultation doivent se faire de manière dématérialisée.

La Communauté de communes dispose à ce jour d'un outil de rédaction et de suivi des marchés publics qui peut s'étendre au développement d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics propre à la Communauté de communes et mutualisable avec tout ou partie des communes.

Ainsi, dans le cadre des relations de travail organisées entre les services de la Communauté de communes et ceux des communes et dans sa démarche de mutualisation, la Communauté de communes propose de déployer une plateforme commune et mutualisée avec les communes.

Cette mutualisation aurait pour intérêt :

- de disposer d'un outil unique à l'ensemble des services des communes et de la Communauté de communes,
- de favoriser une démarche d'accompagnement des entreprises du territoire au travers d'un outil unique.

Par délibération en date du 24 septembre 2018, le Conseil communautaire a décidé que la Communauté de communes prendrait en charge l'intégralité des frais de développement et d'abonnement à une plateforme mutualisée.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la plateforme de dématérialisation des marchés publics déployée par la Communauté de communes de l'Ernée.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif année 2017

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel de la Présidente sur le prix et la qualité du service pour l'année 2017. Ce rapport a été examiné par le conseil syndical du SIAEP du Centre Ouest Mayennais lors de sa dernière séance.

Fermeture du dernier restaurant de la commune : propositions

Suite à la fermeture du dernier restaurant de la commune en Juillet dernier et en l'absence, à ce jour, de projet individuel, le Conseil municipal recherche des solutions possibles qui permettraient de conserver ce type de commerce sur la commune. La commune s'est portée acquéreur de la licence IV uniquement pour un prix qui reste à négocier mais qui ne devra pas dépasser 1.500 €.

Tarifs communaux 2019

Le Conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de 2% aux tarifs communaux à compter du 1^{er} Janvier 2019. (tableau page 18)

Tarifs salle des fêtes 2019

Le Conseil municipal a décidé d'appliquer une augmentation de 3% aux tarifs « commune » et 5% aux tarifs « hors commune » à compter du 1er janvier 2019. (tableau page 18)

Adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires proposé par le Centre Départemental de Gestion de la MAYENNE

Les dispositions statutaires (loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée) applicables aux fonctionnaires territoriaux affiliés à la CNRACL confèrent à ces derniers des droits au maintien de tout ou partie de leur traitement en cas de maladie, maternité, accident du travail ainsi qu'au versement d'un capital décès. Les agents relevant de l'IRCANTEC (titulaires non affiliés à la CNRACL et non titulaires) bénéficient également, sous certaines conditions, d'un régime de protection sociale dérogatoire de droit commun (décret du 15 février 1988).

Afin d'éviter que ces dépenses obligatoires soient supportées par la collectivité employeur, il est recommandé de souscrire une assurance spécifique couvrant ces risques statutaires.

Le Conseil municipal valide l'adhésion à ce contrat de groupe.

Achat parcelle de terrain non bâtie

Le Conseil municipal, considérant la proposition de la propriétaire ainsi que l'emplacement intéressant du terrain dans le bourg, décide d'acheter la parcelle cadastrée section AB N°434 d'une superficie de 2.034 M2, appartenant à Mme Catherine LÉON pour le prix de 2 € le M2.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

RESO'AP

Fondé par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Générations Mouvement des 3 départements, RESO'AP a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toute personne isolée, âgée, en situation de handicap, engagée dans des démarches d'insertion socio-professionnelle... Le département de la Mayenne compte 48 bénévoles et déjà 202 bénéficiaires. Si vous souhaitez devenir bénévole et retirer un dossier d'inscription ou bénéficier d'un accompagnement dans vos déplacements et retirer un dossier d'inscription, contactez le CIAS de l'Ernée T : 02.43.05.46.31

Mail : cias@lerneer.fr – Consulter le site internet : www.resoap.fr

Aide à l'amélioration de votre logement

4 interlocuteurs à votre écoute, le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h à la Communauté de Communes de l'Ernée :

- Anah

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou vous apprêtez à louer ... Vous souhaitez y réaliser des travaux ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide de l'Anah. Si vous n'êtes pas éligible à cette aide, vous pouvez toutefois conclure une convention avec l'Anah et bénéficier d'avantages fiscaux. Contact 02.43.67.88.47

- Soliha : un habitat adapté favorisant le maintien à domicile

L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. Notre mission est de vous accompagner dans l'adaptation de votre logement afin de favoriser autonomie et maintien à domicile.

Chaque situation implique une approche globale et personnalisée permettant de proposer des solutions d'habitat adaptées aux besoins. Contact 02.43.91.19.91

- Info énergie

Vous avez un projet de construction ou de rénovation et vous vous posez des questions sur l'efficacité énergétique, la protection de l'environnement, les aides financières possibles : un conseiller de l'association Synergies 53 vous informe et vous guide dans vos démarches. Contact 02.52.46.00.00

- CAUE 53

Vous avez un projet de réhabilitation ou de construction, un architecte-conseil est à votre écoute pour bien identifier vos besoins et apporter son expertise. Contact 02.52.46.00.00

Pour bénéficier des subventions, ne commencez pas vos travaux avant l'accord des financeurs.

LES BRÈVES

État civil

NAISSANCES

Léna PORTAIS, née le 23 août 2018, « La Gaulinière ».

Keyssie NOËL, née le 15 septembre 2018, « 1 route d'Ernée ».

Djulyo CALVEZ, né le 17 septembre 2018, « Châtenay ».

Amber ADAMS, née le 02 octobre 2018, « 14 rue des Sorbiers ».

Tao ÉTILLIEUX, né le 26 octobre 2018, « 2 bis Le Pas de Pierre ».

Malo PRIOUX, né le 12 novembre 2018, « 6 Les Viviers ».

MARIAGE

Stéphanie BOUILLET et Dominique PÉRILLAT-BOITEUX, le 11 août 2018, « 10 rue du Prieuré ».

DÉCÈS

Gérard PHARIS, époux de Andrée PHILIPOT, le 23 août 2018, « La Petite Rezevinière » (72 ans).

Georges-Marie ANGO, le 24 septembre 2018, « 6 rue Principale » (62 ans).

Augustine FORVEILLE, veuve de Pierre POUTEAU, le 21 octobre 2018, « Résidence du village fleuri » (96 ans).

Michel MESSAGER, époux de Chrystèle FOUBERT, le 28 octobre 2018, « Bellegarde » (48 ans).

Maurice LONGUAIVE, le 5 novembre 2018, « 2 rue des Chapelières » (73 ans).

Gisèle VERRIÈRE, veuve de Daniel BLIN, le 13 novembre 2018, « 4 rue de St Hilaire » (79 ans).

Gisèle BOURCIER, veuve de Henri LELIÈVRE, le 20 novembre 2018, « Résidence du village fleuri » (86 ans).

Manifestations à venir

JANVIER

Samedi 5 : Cérémonie des vœux du Maire à 10h

Mardi 15 : Repas Générations Mouvement

Jeudi 17 : Assemblée générale Générations Mouvement à 13h30 et galette des rois

Mardi 22 : Assemblée générale des A.C.P.G – C.A.T.M

Samedi 26 : Soirée théâtre du Cyclo-club

FÉVRIER

Vendredi 1^{er} : Assemblée générale du Musée de l'Évolution agricole

Vendredi 22 : Concours de belote Générations Mouvement

MARS

Dimanche 3 : Spectacle des Amis de Chocianòw

Samedi 16 : Choucroute de l'U.S Football

AVRIL

Pêche au plan d'eau Saint-Martin : Du 1^{er} avril au 30 septembre 2019

Mercredi 3: Country

Jeudi 4: Repas Générations Mouvement

Vendredi 12 : Cérémonie de remise des prix du fleurissement

Dimanche 28 : Bourse aux plantes Familles Rurales

MAI

Dimanche 5: Armistice – Ouverture du Musée à 14h00

Samedi 18 : Nuit européenne des Musées

Vendredi 24 : Assemblée générale Familles Rurales

Samedi 25 : Buffet campagnard - Feu d'artifice au plan d'eau et fête foraine (les 2 jours)

Dimanche 26 : Élections européennes

Fête communale

Départ 9 h 00 Contre la Montre par équipe de 5 sur un circuit en boucle de 20 kms (Tour du Bocage et de l'Ernée)

Départ à 14 h 00 (Étape en ligne de 90 kms à 105 kms - Départ et arrivée dans le bourg)

JUIN

Samedi 1^{er} : Sortie Alpes Mancelle du Cyclo Club

Samedi 8 : 2^{ème} étape des Boucles de la Mayenne – Étape La Croixille / Lassay les Châteaux (passage par Juvigné)

Dimanche 16 : Course poursuite sur terre

Vendredi 21 : Fête de la musique

Dimanche 30: Option fête de l'école

JUILLET

Jeudi 4 : Repas du club Générations Mouvement

Vendredi 5 : Remise des dictionnaires aux CM2

Samedi 6 : Sortie du cyclo-club à Jullouville

Permanence inscriptions cours de tennis

Samedi 20 : Tournoi de tennis de la raquette Juvignéenne

Dimanche 21 : Tournoi de tennis de la raquette Juvignéenne

Du 8 juillet au vendredi 26 juillet : Cours de tennis

AOÛT

Jeudi 1er : Option soirée de clôture Accueil de Loisirs

Samedi 24 : Une équipe du Cyclo-club Juvignéen participera aux 24 heures du Mans vélo

Dimanche 25 : Une équipe du Cyclo-club Juvignéen participera aux 24 heures du Mans vélo

SEPTEMBRE

Mardi 3 : Concours de belote Générations Mouvement

Dimanche 15 : Potée du Musée et vide-greniers

Samedi 28 : Option Classes 9

OCTOBRE

Samedi 12 : Couscous du Comité des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 9: Soirée du sporting Club

Dimanche 10 : Armistice

Mercredi 13: Repas du CCAS (+ de 70 ans)

Vendredi 15 : Assemblée générale du Cyclo-club

DÉCEMBRE

Jeudi 5: Repas Générations Mouvement

Vendredi 6 : Assemblée générale des amis de Chocianòw

Samedi 7: Option Sainte Barbe

Dimanche 22 : Porte ouverte de la caserne des sapeurs pompiers

Mardi 31 : Saint Sylvestre du Comité des fêtes

Tarifs salle des fêtes 2019
(à compter du 1^{er} Janvier 2019)

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur seul	121,01	188,61
Préparation veille à partir de 14h	44.92	94.29
Un repas midi ou soir	211,76	330,06
Une journée complète	272.23	424,38
Location du lendemain 16 h	105,82	169.71
Location du lendemain 22 h	121,01	188,59
ASSOCIATIONS		
Buffet campagnard	257,13	405.47
Belote-Loto	121,00	226.30
Après- midi dansant	226.87	415,00
Saint Sylvestre	484,01	NEANT
Réunion	151,15	188,60
Location micro avec fil uniquement	15,00	15
Démontage et démontage perches par les employés communaux	80,00	80
DIVERS		
Location anciennes tables	2.50	NEANT
Location anciennes chaises	0.74	NEANT
Forfait en sus en cas de propreté non conforme à l'engagement de location	119,41	135.24

Ces tarifs comprennent la mise à disposition des cuisines, tables, chaises, chauffage l'hiver ou climatisation l'été mais sans vaisselle ni sono pour les particuliers ni pour les associations hors commune.

Tarifs communaux 2019
(à compter du 1^{er} Janvier 2019)

LIBELLÉ	TARIFS ACTUELS	NOUVEAUX TARIFS 2019
Élagage (pour Communauté de communes uniquement)	66,56 €/h	67,90 €/h
Location barrière	8,53 € l'unité	8,70 € l'unité
Monocouche sans empierrement	7,08 € le M ²	7,22 € le M ²
Bicouche sans empierrement	10,62 € le M ²	10,83 € le M ²
Bicouche avec empierrement	14,28 € le M ²	14,57 € le M ²
Tracto-pelle (uniquement pour les petits chantiers)	80,88 €/h	82,50 €/h